

## Compte rendu de la réunion de conseil municipal

Les Martres sur Morge

11 avril 2017 - 19h30

Présents : Eugène CHASSAGNE, Anna BOROT, Evelyne DATARIO, Angélique GARMIS, Samya RIOTON, Laurence BONNETOT, Didier MONTBELLI, Thanh N'GUYEN, Jacques RIOCREUX,

Excusés : Dominique MODISTA (procuration à Jacques RIOCREUX), Maddy MASSON (procuration à Evelyne DATARIO), Jean-Jacques REYNAUD (procuration à Eugène CHASSAGNE), Jean-Jacques REYNAUD, Luis CRESPO (procuration à Samya RIOTON).

Absents : Sébastien LEFEVRE, Frédéric GRENIER.

Anne BOROT est désignée secrétaire de séance

Signatures conformes au registre

\*\*\*\*\*

### **1 – Revalorisation de l'indice brut terminal de la Fonction Publique concernant les indemnités des élus**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'indice de la fonction publique a été revalorisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il passe de l'indice 1015 à l'indice 1022. Les indemnités des élus sont calculées en fonction de cet indice.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité moins une abstention, d'actualiser les indemnités du maire et des adjoints à compter du 01/01/2017, suite à la modification de cet indice.

### **2 – Vote du budget primitif**

Le budget primitif 2017 est soumis aux membres du Conseil Municipal.

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	559.648.88 €	<u>Recettes</u>	427.346.64 €
		+ Report	<u>132.302.24 €</u>
			559.648.88 €

- Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	184.518.48 €	<u>Recettes</u>	231.547.62 €
+ Report	<u>47.029.14 €</u>		
	231.547.62 €		

**Total du budget cumulé : 791.196.50 €**

Après délibération, il est procédé au vote. Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité moins une voix contre.

### **3 – Questions diverses**

- Monsieur le Maire fait lecture du courrier de la mairie d'OLLOIX remerciant notre commune pour le soutien financier récemment apporté. Cette aide nous sera restituée car l'assurance de la commune d'Olloix va finalement leur rembourser l'intégralité de la somme due au Fonds de garantie des victimes du terrorisme et autres infractions (FGTI).
- Monsieur le Maire demande aux conseillers de choisir leur créneau horaire afin de tenir le bureau de vote des prochaines élections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 et élections législatives les 11 et 18 juin 2017.
- L'association BALINZAT demande s'il est possible de tondre le long de la RD 17 afin d'aménager un accès pour les promeneurs et de reprendre le chemin de randonnée le long de la Morge. Monsieur le Maire informe que les employés municipaux procèderont à la tonte le long de la RD 17.
- Récemment, des survols de notre commune ont été effectués par hélicoptère de la Société Jet Systems. Ces survols, à très basse altitude, permettent aux équipes d'ENEDIS/ERDF de d'établir un diagnostic précis des réseaux électriques, de programmer les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance, de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure, notamment après la tempête du 6 mars dernier.

**RAPPEL : Pour des raisons de sécurité évidentes, les automobilistes ne doivent pas stationner sur la chaussée devant l'épicerie du Moulin. Des places de parking sont disponibles place de l'église.**

La réunion se termine à 23h00.

Le Maire,  
E. CHASSAGNE